

## LISTE DES DECISIONS & ACTIONS DU C-1

ITEM DE L'ORDRE DU JOUR	SUJET	DECISION ou ACTION N°	DECISION ou ACTIONS (en gras, action par)	DATE CIBLE/ EVENEMENT	ETAT (en date du <b>19 octobre 2017</b> )
<b>1. OUVERTURE</b>					
<b>1.1 Allocutions et discours d'ouverture</b>					
<b>1.2 Adoption de l'ordre du jour</b>					
	Ordre du jour	C1/01	<b>Le Conseil</b> adopte l'ordre du jour et le séquençement.		Décision
<b>1.3 Confirmation des résultats de l'élection du président et élection du vice-président</b>					
<b>1.4 Dispositions administrative</b>					
	Liste des contacts	C1/02	<b>Les Etats membres de l'OHI qui ont un siège au Conseil</b> fourniront au Secrétariat de l'OHI leurs mises à jour de la liste des contacts du Conseil de l'OHI.	<b>Permanent</b>	
<b>1.6 Rôle et objectifs du Conseil</b>					
	Procédure pour l'approbation des propositions faites par le HSSC et par l'IRCC	C1/03	<b>Le Conseil</b> convient de proposer aux Etats membres de continuer de suivre jusqu'à l'A-2, la procédure <sup>1</sup> qui était en vigueur avant la mise en place du Conseil pour l'approbation des recommandations faites par le HSSC et par l'IRCC, avec l'accord des présidents du HSSC et de l'IRCC. Ceci s'applique notamment, sans s'y limiter, aux normes et aux publications listées dans l'appendice 1 de la résolution de l'OHI 2/2007 telle qu'amendée.	<b>A-2</b>	Décision
	Procédure pour l'approbation des propositions faites par le HSSC et par l'IRCC	C1/04	<b>Le Secrétariat de l'OHI</b> publiera une LC de l'OHI sollicitant l'approbation des EM concernant la décision C1/03.	<b>novembre 2017</b>	

<sup>1</sup> Les propositions avalisées par le HSSC et par l'IRCC sont soumises directement par LC de l'OHI aux fins d'approbation par les EM.

ITEM DE L'ORDRE DU JOUR	SUJET	DECISION ou ACTION N°	DECISION ou ACTIONS (en gras, action par)	DATE CIBLE/ EVENEMENT	ETAT (en date du 19 octobre 2017)
	Révision des mandats du HSSC et de l'IRCC et de la résolution de l'OHI 2/2007 telle qu'amendée	C1/05	<b>Le HSSC et l'IRCC</b> examineront leurs Mandats respectifs ainsi que la résolution 2/2007 telle qu'amendée, dans l'éventualité où l'approbation du Conseil ne serait pas requise de manière systématique pour toutes les normes et publications, et prépareront ultérieurement des amendements à leurs Mandats, le cas échéant, pour être avalisées lors du C-3 avant soumission à l'A-2. Les propositions d'amendements devraient tenir compte du fait qu'il revient <b>aux présidents du HSSC et de l'IRCC</b> d'évaluer et de déterminer la nécessité d'un examen du Conseil pour ce qui concerne les recommandations susceptibles d'avoir une importance stratégique.	<b>HSSC-9&amp;10, IRCC-10</b>  C-3	
	Rapports et propositions du HSSC et de l'IRCC au C-2	C1/06	Au vu du délai entre les réunions HSSC-10 et IRCC-10 en 2018 et le calendrier de soumission des rapports et propositions au C-2, <b>le Conseil invite les président du HSSC et de l'IRCC</b> à rédiger les comptes rendus des réunions de 2018 en gardant à l'esprit qu'ils seront utilisés/soumis directement en qualité de rapports et de propositions aux fins d'examen par le C-2.	<b>juillet 2018</b>	
<b>2. POINTS REQUIS PAR LA 1<sup>ERE</sup> ASSEMBLEE DE L'OHI</b>					
<b>2.1 Révision du plan stratégique (examiné dans le cadre du point n° 5 de l'ordre du jour)</b>					
<b>2.2 Révision des résolutions de l'OHI 5/1957, 1/1969, 9/1967, 5/1972, 1/2014, 4/1957, 8/1967, 1/1965 et 2/1965</b>					
		C1/07	<b>Le Conseil</b> approuve les propositions de révision des résolutions de l'OHI 5/1957, 1/1969.		Décision

ITEM DE L'ORDRE DU JOUR	SUJET	DECISION ou ACTION N°	DECISION ou ACTIONS (en gras, action par)	DATE CIBLE/ EVENEMENT	ETAT (en date du 19 octobre 2017)
		C1/08	<b>Le Conseil</b> approuve la proposition de révision de la résolution de l'OHI 9/1967 et approuve la suggestion <b>du Brésil</b> concernant la section 8, visant à inclure la possibilité d'avoir recours à des volontaires issus des EM, qui n'ont pas de candidat, dans le comité de scrutateurs.		Décision
		C1/09	<b>Le Secrétariat de l'OHI</b> rationalisera la proposition du Brésil concernant la proposition de résolution de l'OHI 9/1967 révisée.	novembre 2017	
		C1/10	<b>Le Conseil</b> approuve la proposition de révision de la résolution de l'OHI 5/1972, qui fait référence aux chiffres de tonnage à donner à la section 2, dans le cadre de l'évaluation annuelle de l'OMI.		Décision
		C1/11	<b>Le Conseil</b> approuve les propositions de révision des résolutions de l'OHI 1/2014 et 4/1957.		Décision
		C1/12	<b>Le Conseil</b> approuve la proposition de révision de la résolution de l'OHI 8/1967, après s'être mis d'accord sur l'interprétation de l'article VI (g) (vii) de la Convention relative à l'OHI, à savoir que l'objet de cet article n'est pas d'empêcher le Conseil de mener des actions sur des propositions que lui soumettent les Etats membres ou le Secrétaire général.		Décision

ITEM DE L'ORDRE DU JOUR	SUJET	DECISION ou ACTION N°	DECISION ou ACTIONS (en gras, action par)	DATE CIBLE/ EVENEMENT	ETAT (en date du 19 octobre 2017)
		C1/13	<b>Le Conseil</b> convient de continuer à utiliser le Livre rouge pour les réunions du Conseil, dans le futur. <b>Le Secrétariat de l'OHI</b> modifiera « ...six semaines... » pour lire « ...dix semaines... » au paragraphe 1 de la proposition de résolution révisée 8/1967 pour que le Livre rouge puisse être mis à disposition au moins 2 mois avant les réunions du Conseil.	décembre 2017	
		C1/14	<b>Le Conseil</b> demandera confirmation de l'interprétation qu'a le Conseil de l'article VI (g) (vii) de la Convention relative à l'OHI, lors de l'A-2.	C-3 en vue de l'A-2	
		C1/15	<b>Le Conseil</b> approuve les propositions visant à supprimer les résolutions de l'OHI 1/1965 et 2/1965.		Décision
		C1/16	<b>Le Secrétariat de l'OHI</b> publiera une LC de l'OHI sollicitant l'approbation des EM sur les décisions du Conseil relatives aux résolutions de l'OHI 5/1957, 1/1969, 9/1967, 5/1972, 1/2014, 4/1957, 8/1967, 1/1965 et 2/1965.	décembre 2017	
<b>2.3 Examen de la règle 12 des Règles de procédure du Conseil</b>					
	Election du président et du vice-président du Conseil	C1/17	<b>Le Conseil</b> convient de soumettre la proposition de révision de la règle 12 des Règles de procédure du Conseil à l'A-2 et de solliciter des clarifications lors de l'A-2 en vue de résoudre la divergence identifiée.	C-3 en vue de l'A-2	Décision

ITEM DE L'ORDRE DU JOUR	SUJET	DECISION ou ACTION N°	DECISION ou ACTIONS (en gras, action par)	DATE CIBLE/ EVENEMENT	ETAT (en date du 19 octobre 2017)
<b>2.4 Méthodologie et calendrier pour traiter des états financiers annuels et des ajustements aux documents de base</b>					
	Etats financiers	C1/18	<b>Le Conseil charge le Secrétariat de l'OHI</b> d'examiner les suggestions faites par les Etats-Unis sur la proposition de nouvelle résolution sur la méthodologie et le calendrier pour traiter les états financiers (ajout d'une date limite au paragraphe 3, modification au paragraphe 7 pour permettre au Conseil d'examiner les recommandations de la Commission des finances).	<b>novembre 2017</b>	
	Etats financiers	C1/19	<b>Le Secrétariat de l'OHI</b> publiera une lettre circulaire du Conseil aux fins d'aval, par correspondance, de la nouvelle résolution, puis il publiera une LC de l'OHI sollicitant l'approbation des EM.	<b>janvier 2018</b>	
<b>3. POINTS REQUIS PAR LES ORGANES SUBSIDIAIRES</b>					
<b>3.1 Rapport et propositions du HSSC</b>					
	Normes	C1/20	<b>Le Conseil</b> a avalisé les trois propositions soumises par le HSSC au C-1 (S-66 Edition 1.1.0, S-57 Appendice B.1, Annexe A, Edition 4.1.0, et S-11 Partie A, Edition 3.1.0).		Décision
	Normes	C1/21	<b>Le Secrétariat de l'OHI</b> publiera une LC sollicitant l'approbation des EM sur les décisions prises sur la S-66 Edition 1.1.0, la S-57 Appendice B.1, Annexe A, Edition 4.1.0, et la S-11 Partie A, Edition 3.1.0.	<b>décembre 2017</b>	
	Soutien contractuel en matière de normes	C1/22	<b>Le Conseil</b> a chargé le HSSC d'établir une liste priorisée des items de travail nécessitant d'être soutenus par le Fonds pour les projets spéciaux.	<b>C-2</b>	

ITEM DE L'ORDRE DU JOUR	SUJET	DECISION ou ACTION N°	DECISION ou ACTIONS (en gras, action par)	DATE CIBLE/ EVENEMENT	ETAT (en date du 19 octobre 2017)
<b>3.2 Rapport et propositions de l'IRCC</b>					
	Renforcement des capacités	C1/23	<b>Le Conseil</b> a approuvé la proposition visant à accroître le soutien en renforcement des capacités au sein du Secrétariat de l'OHI (Doc. C1-3.2, cf. Annexe A).		Décision
	Recrutement de personnel pour la gestion du renforcement des capacités	C1/24	<b>Le Secrétariat de l'OHI</b> fera un examen plus avant et rendra compte de la faisabilité du recrutement d'un nouveau membre du personnel au Secrétariat de l'OHI afin d'apporter un soutien au renforcement des capacités, de manière urgente.	<b>C-2</b>	
	Chevauchement des ENC	C1/25	<b>Le Conseil</b> a avalisé la proposition de résolution de l'OHI visant à traiter les questions liées aux chevauchements de données ENC existants (document C1-3.2, cf. Annexe B).		Décision
	Examen des cartes INT	C1/26	<b>Le Conseil</b> a avalisé la proposition de révocation de la résolution de l'OHI 1/1992 – <i>Examen des cartes INT</i> – (cf. décision C1/20, S-11 Partie A, Edition 3.1.0).		Décision
	B-7 Directives pour la GEBCO	C1/27	<b>Le Conseil</b> a avalisé la proposition de suppression de la publication B-7 de l'OHI – Directives pour la GEBCO (document C1-3.2, cf. Annexe D).		Décision
	C-17	C1/28	<b>Le Conseil</b> a avalisé la proposition de nouvelle édition 2.0.0 de la publication de l'OHI C-17 - Infrastructures des données spatiales : « la dimension maritime » - Guide à l'usage des Services hydrographiques (cf. document C1-3.2, Annexe E).		Décision
	Approbation des propositions de l'IRCC par les EM	C1/29	<b>Le Secrétariat de l'OHI</b> publiera une LC sollicitant l'approbation des EM sur les décisions prises ci-dessus.	<b>décembre 2017</b>	

ITEM DE L'ORDRE DU JOUR	SUJET	DECISION ou ACTION N°	DECISION ou ACTIONS (en gras, action par)	DATE CIBLE/ EVENEMENT	ETAT (en date du 19 octobre 2017)
	IBSC, technologie de l'information au Secrétariat de l'OHI, bathymétrie par satellite, RENC	C1/30	<b>Le Conseil</b> a reconnu les travaux effectués par l'IBSC dans l'élaboration des nouvelles normes de compétence pour les hydrographes et les spécialistes en cartographie marine, a avalisé la nécessité d'une infrastructure informatique robuste au sein du Secrétariat de l'OHI, a reconnu les avantages d'avoir recours à la bathymétrie par satellite pour l'évaluation des risques incluant la demande de fonds auprès d'organismes donateurs et a reconnu les travaux déjà effectués à la fois par les RENC, et a reconnu les travaux déjà effectués par les deux RENC pour parvenir à atteindre une maturité et une stabilité et en matière de soutien apporté aux Services hydrographiques et aux fournisseurs de services aux utilisateurs finaux.		Décision
	Bathymétrie participative	C1/31	<b>Le Conseil</b> invite l'IRCC à envisager d'étendre le champ d'application du groupe de travail sur la bathymétrie participative et note que la bathymétrie participative devrait être prise en considération dans le cadre de la révision du plan stratégique.	IRCC-10	
<b>4. PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET ANNUELS DE L'OHI</b>					
<b>4.1 Examen de l'état financier actuel de l'OHI</b>					
	Etats financiers	C1/32	<b>Le Conseil</b> prend bonne note des informations fournies sur l'état financier actuel.		Décision

ITEM DE L'ORDRE DU JOUR	SUJET	DECISION ou ACTION N°	DECISION ou ACTIONS (en gras, action par)	DATE CIBLE/ EVENEMENT	ETAT (en date du 19 octobre 2017)
<b>4.2 Proposition de programme de travail de l'OHI pour 2018</b>					
	Programme de travail et priorités	C1/33	<p><b>Le Conseil</b> avalise les propositions faites par le Secrétaire général et par les directeurs de l'OHI sur les priorités-clés du programme de travail de l'OHI pour 2018 et encourage <b>les EM et le Secrétariat de l'OHI</b> à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- examiner l'engagement avec le groupe de travail de l'UN-GGIM sur l'information géospatiale maritime (programme 1)</li> <li>- réévaluer l'affectation de leurs ressources à la lumière des principaux items de travail à soutenir (programme 2).</li> </ul>	C-2	Décision
	Contribution au DCDB	C1/34	<b>La Norvège</b> est invitée à soumettre une proposition aux groupes de travail appropriés visant à ce que des données de sondage extraites d'ENC soient fournies au Centre de données de l'OHI pour la bathymétrie numérique, à l'appui du projet <i>Seabed 2030</i> .	novembre 2017	
	Priorités du programme de travail	C1/35	<b>Le Conseil</b> invite le <b>président/Secrétaire général</b> à fournir les priorités-clés du programme de travail de l'OHI en même temps que les autres documents d'accompagnement pour les réunions du Conseil	Permanent	
<b>4.3 Proposition de budget de l'OHI pour 2018</b>					
	Budget	C1/36	<b>Le Conseil</b> confirme l'approbation du budget de l'OHI pour 2018 et soutient les intentions premières du Secrétaire général concernant l'évolution possible du Fonds pour les projets spéciaux en matière d'externalisation.		Décision
<b>5. PLAN STRATEGIQUE DE L'OHI</b>					
<b>5.1 Examen du plan stratégique</b>					

ITEM DE L'ORDRE DU JOUR	SUJET	DECISION ou ACTION N°	DECISION ou ACTIONS (en gras, action par)	DATE CIBLE/ EVENEMENT	ETAT (en date du 19 octobre 2017)
	GT chargé de la révision du plan stratégique	C1/37	<b>Le Conseil</b> décide de créer le groupe de travail chargé de la révision du plan stratégique et avalise le projet de Mandat rédigé par le groupe de rédaction du Conseil.		Décision
	GT chargé de la révision du plan stratégique	C1/38	<b>Le Conseil</b> avalise la nomination de Bruno Frachon (France) par l'Allemagne au poste de président du SPRWG.		Décision
	GT chargé de la révision du plan stratégique	C1/39	<b>Le Conseil</b> avalise la nomination de Shigeru Nakabayashi (Japon) par les Etats-Unis au poste de vice-président du SPRWG.		Décision
	GT chargé de la révision du plan stratégique	C1/40	<b>Le Conseil</b> avalise la nomination de Doug Brunt (Canada) par la Norvège au poste de secrétaire du SPRWG.		Décision
	GT chargé de la révision du plan stratégique	C1/41	<b>Le Secrétariat de l'OHI</b> publiera une LC de l'OHI sollicitant l'approbation des EM sur les décisions C1/37, C1/38, C1/39, et C1/40.	<b>novembre 2017</b>	
<b>5.2 Proposition visant à évaluer la situation, les besoins et les options en vue d'intégrer le plan stratégique de l'OHI/les indicateurs de performance, le budget et les activités du programme de travail</b>					
		C1/42	<b>Le Conseil</b> décide d'inclure les principes soulevés dans la proposition soumise par les Etats-Unis dans le Mandat du groupe de travail chargé de la révision du plan stratégique.		Décision (terminé)
<b>6. AUTRES POINTS PROPOSES PAR UN ETAT MEMBRE OU PAR LE SECRETAIRE GENERAL</b>					
<b>6.1 Proposition de thème pour la Journée mondiale de l'hydrographie 2018</b>					
		C1/43	<b>Le Conseil</b> charge le SPRWG d'inclure des stratégies de communication dans le cadre des moyens et méthodes de son plan de travail.	<b>C-2</b>	

ITEM DE L'ORDRE DU JOUR	SUJET	DECISION ou ACTION N°	DECISION ou ACTIONS (en gras, action par)	DATE CIBLE/ EVENEMENT	ETAT (en date du 19 octobre 2017)
		C1/44	<b>Le Conseil</b> convient que le Secrétaire général poursuivra la pratique actuelle en ce qui concerne l'adoption du thème pour la Journée mondiale de l'hydrographie (LC de l'OHI appelant des commentaires sur une proposition de thème, suivie d'une LC de l'OHI annonçant le thème).		Décision
		C1/45	<b>Le Conseil</b> avalise la proposition de thème pour la JMH 2018 « <i>La bathymétrie - un pilier pour des mers, océans et voies navigables durables</i> » et invite le <b>Secrétariat de l'OHI</b> à publier la LC de l'OHI correspondante.	novembre 2017	Décision
<b>6.2 Proposition visant à amender le Règlement général pour traiter de l'aptitude médicale des candidats à l'élection aux postes de Secrétaire général ou de directeur, ainsi que les conditions de service des directeurs</b>					
	Règlement général, élections	C1/46	<b>Le Conseil</b> avalise la proposition d'amendement du Règlement général pour traiter de l'aptitude médicale des candidats à l'élection et invite le <b>président du Conseil</b> à inclure la proposition d'amendement dans son rapport et dans ses propositions à l'A-2.	A-2	Décision
<b>6.3 Examen par le Conseil de la définition de l'expression « intérêt hydrographique »</b>					
		C1/47	<b>Le Secrétariat de l'OHI</b> soulèvera la question de la définition de l'intérêt hydrographique lors de l'A-2 conformément à la clause (c) de l'article 16 du Règlement général et demandera une orientation possible sur les objectifs et sur les moyens de réexaminer cette question.	A-2	
		C1/48	<b>Le Conseil</b> décide de ne pas inclure l'examen de la définition de l'intérêt hydrographique dans son programme de travail actuel, dans l'attente de directives complémentaires de l'A-2.		Décision

ITEM DE L'ORDRE DU JOUR	SUJET	DECISION ou ACTION N°	DECISION ou ACTIONS (en gras, action par)	DATE CIBLE/ EVENEMENT	ETAT (en date du 19 octobre 2017)
<b>6.4 Proposition visant à amender le Règlement général eu égard au processus d'élection du Secrétaire général et des directeurs (Canada)</b>					
		C1/49	<b>Le Conseil remercie le Canada, soutenu par l'Australie, le Brésil, la France, et la Norvège</b> , ainsi que tout autre EM intéressé, pour leur proposition visant à mener des discussions informelles sur de possibles améliorations du Règlement général au sujet du processus d'élection du Secrétaire général et des directeurs.	C-2, C-3  A-2	
<b>7. PROCHAINE REUNION</b>					
<b>7.1 Dates et lieu de la 2<sup>ème</sup> réunion du Conseil de l'OHI</b>					
	C-2	C1/50	<b>Le Conseil remercie le Royaume-Uni</b> pour sa proposition d'accueillir le C-2 à Londres, Royaume-Uni <sup>2</sup> , du 9 au 11 octobre 2018 (Monaco étant une option alternative).		Décision
<b>8. QUESTIONS DIVERSES</b>					
	Réunions parallèles	C1/51	Dans la lettre circulaire du Conseil qui annoncera les réunions du Conseil ayant lieu à Monaco, <b>le Secrétariat de l'OHI</b> rappellera aux EM qu'ils peuvent utiliser des salles de réunion disponibles au siège de l'OHI, avant et après les sessions des réunions du Conseil.	<b>Permanent</b>	
<b>9. REVUE DES ACTIONS ET DECISIONS DE LA REUNION</b>					
<b>10. CLOTURE DE LA REUNION</b>					

<sup>2</sup> Confirmation reçue le 23 octobre 2017.